

L'entretien d'investigation

L'entretien n'est pas :

- une **CONVERSATION** ordinaire où l'on bavarde, échange des potins,
- une **DISCUSSION** où l'on échange des arguments et où chacun veut avoir raison,
- un **INTERVIEW** réalisé en vue d'un public dont le but est de sous tirer des informations à tout prix, de chercher l'inédit,
- un **INTERROGATOIRE** où la personne qui détient une autorité bombarde de questions pour arracher un secret,
- une **CONFESSION** où le confesseur fait avouer, juge, punit et absout selon un code religieux, même si l'aveu a une fonction de soulagement,
- un **DISCOURS** ou monologue de l'un qui par sa volonté de puissance fait taire l'autre.

1. Définition

L'entretien est un processus de communication verbale fondé sur la rencontre et l'interaction de l'enquêteur et de l'enquêté en contact direct visant un objectif précis. Il a pour objectif de recueillir des informations sur un sujet précis.

L'entretien individuel est une technique de recueil de l'information qui se déroule dans une relation de face-à-face entre le questionneur (enquêteur) et le questionné (enquêté). Il engage donc deux personnes en vis-à-vis et à ce titre ne peut-être considéré comme un simple questionnaire qui implique une relation anonyme.

Il faut donc envisager les entretiens dans le cadre de sa problématique et de ses hypothèses. Les entretiens ne sont pas construits sans relations avec les hypothèses et les contacts qui sont pris avec certaines personnes ne sont pas pris sans réflexion sur leur utilité et leur rapport avec l'objet de recherche. Les entretiens ont pour fonction de recueillir des données et mettre au jour certains indicateurs qui permettront de vérifier ou non les hypothèses. Mais aussi de faire naître des hypothèses.

En fonction des objectifs fixés l'entretien peut permettre :

- d'analyser le sens que les acteurs donnent à leur pratique et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères

normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles etc.

- d'analyser une problématique précise : ses données, ses enjeux, les différentes parties en présence, les systèmes de relations etc.
- La reconstitution d'un processus d'action, d'expériences ou d'événement du passé.

L'entretien individuel permet de recueillir différents types d'informations :

- Des faits et des vérifications de faits
- Des opinions et des points de vue
- Des analyses
- Des propositions
- Des réactions aux premières hypothèses

L'entretien individuel permet de collecter des informations quantitatives mais surtout qualitatives. Il est nécessaire de clairement distinguer les informations, qui sont des faits vérifiables, des points de vue, analyses et opinions.

2. les différents Statuts de l'entretien

2.1 L'entretien exploratoire

Il va permettre de dégager des thèmes, des points d'approche sur le sujet de recherche. « On tâte un peu le terrain », l'enquêteur va apprendre à se repérer dans le milieu enquêté, prendre des marques et des repères. Ces entretiens servent aussi à lancer des « ballons d'essai », c'est à dire voir les questions les plus pertinentes, les thèmes récurrents chez l'enquêté, ce qui les intéresse le plus, ce sur quoi ils parlent le plus (permet de s'interroger sur pourquoi ils en parlent autant, pourquoi c'est récurrent, qu'est ce que cela veut dire....). Des données sur le terrain seront aussi collectées de manière à pouvoir les utiliser par la suite. Enfin, l'entretien exploratoire va permettre de prendre des contacts et d'agrandir son réseau de relation pour la poursuite de l'investigation. Ces entretiens sont donc souvent utilisés en parallèle des premières lectures pour mettre au jour la problématique et définir de manière plus précise l'objet d'étude. Pour cette raison, il est essentiel que l'entretien se déroule d'une manière très souple et très ouverte en évitant de poser des questions trop nombreuses et trop précises. Ces entretiens ont donc pour fonction principale de mettre en lumière des aspects du phénomène étudié qui n'auraient pas été pensé spontanément, il s'agit en quelque sorte « d'un premier tour de piste » avant d'engager des moyens plus importants.

- L'entretien principal

le questionnement ici est plus affiné, les thèmes d'entretien utilisés parlent davantage aux enquêtés parce qu'ils renvoient à leur expérience. Ce type d'entretien est plus long, plus dense car plus réfléchis et plus mûris. Ces entretiens servent à éprouver les hypothèses et donner la preuve de ce que l'on avance. On cherche au maximum à affiner les informations qui sont données et à tirer profit au maximum de ce que dit l'enquêté. C'est le matériel principal d'analyse. Ce type d'entretiens sert aussi à approfondir sa problématique ou à la remodeler.

2.3 L'entretien de contrôle

En fin d'enquête, ce sont des entretiens de vérification « systématique » des hypothèses, et des premières analyses effectuées du terrain et des différents enquêtés.

-

3. Les différents types d'entretien

3.1. entretien dirigé (directif)

L'entretien est dirigé lorsque l'enquêteur pose les questions dans un ordre convenu d'avance, à partir d'un questionnaire d'entretien, il s'agit là d'un questionnaire oral. Le guide d'entretien est appliqué, ici, de façon stricte. l'enquêteur se cantonne à lire ses questions et à cocher les cases (un peu comme les sondages dans la rue). Un avantage sur le questionnaire envoyé c'est que l'enquêteur peut préciser ses questions ou les reformuler suivant les individus. L'enquêteur décline les questions les unes après les autres, sans laisser la possibilité à l'enquêté de développer d'autres points. Lui-même s'abstient d'effectuer des relances ou de développer des questions non prévues dans la grille d'entretien. Les réponses à chaque question sont en général assez brèves. L'enquêté dispose de très peu de marge de manœuvre puisqu'il y a peu de place à l'initiative de la parole, à l'expression. Ce type d'entretien est utile lorsque l'on veut réaliser un grand nombre d'entretiens, et minimiser les risques de subjectivité.

3.2. entretien semi-dirigé (semi-directif)

L'entretien est semi dirigé dans le sens où il est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. l'enquêteur possède une série de questions relativement ouvertes en lien avec les thèmes à traiter et dont il est impératif qu'il obtienne des informations de la part de l'enquêté. L'enquêteur ne pose pas forcément toutes les questions dans l'ordre dans lequel il les a noté et sous leur formulation exacte. Il y a davantage de liberté pour l'enquêteur mais aussi pour l'enquêté. L'enquêteur doit s'assurer que tous les